

Diplomatie scientifique et régulation de l'enseignement supérieur en Haïti : enjeux, défis et perspectives pour l'ANESRS

Serge Philippe Pierre¹, Ketty Balthazard-Accou², Jacques Abraham³, Evens Emmanuel^{2,4*}

¹Université CREFI, Avenue John Brown, Port-au-Prince, Haïti

²Université Quisqueya, Port-au-Prince, Haïti

³Université publique du Sud-Est à Jacmel, Jacmel, Haïti

⁴Haïti Sciences et Société (HaSci-So), Pôle Haïti-Antilles, Port-au-Prince, Haïti

*Auteur correspondant : evens.emmanuel@uniq.edu | <https://orcid.org/0000-0001-8865-3409>

Résumé

Face à la complexité croissante des défis mondiaux, la diplomatie scientifique s'affirme comme un outil stratégique clé, permettant de connecter science, politiques publiques et coopération internationale. En Haïti, l'Agence Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (ANESRS), créée par la loi constitutionnelle de mai 2011 et mise en place par le décret du 30 juin 2020, avec un Conseil officiellement installé en janvier 2026, est chargée de réguler un système universitaire fragmenté, sous-financé et peu visible sur la scène scientifique internationale. Cet article propose une synthèse de la littérature sur la diplomatie scientifique en la confrontant au contexte particulier de l'enseignement supérieur et de la recherche en Haïti. À partir d'une revue systématique de 48 sources sélectionnées selon la méthode PRISMA (74 sources identifiées, 48 retenues), cette étude analyse les trois piliers fondamentaux de la diplomatie scientifique, science mondialisée, science collaborative face aux enjeux globaux et science comme vecteur de paix, tout en intégrant les critiques récentes formulées par Flink sur l'évaluation de son efficacité, ainsi que le cadre analytique S4D4C développé par Young et ses collaborateurs. Pour articuler ces apports théoriques au contexte spécifique d'Haïti, l'analyse utilise les quatre critères du cadre S4D4C comme grille d'évaluation des précédents haïtiens documentés. Les résultats mettent ainsi en lumière les conditions favorables et les limites des principales initiatives internationales dont Haïti a bénéficié, notamment le rapport Science for Haiti de l'American Association for the Advancement of Science (AAAS), l'appel FLASH Haïti lancé en 2010 par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) ainsi que le soutien apporté par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) dans le développement du Collège doctoral. L'étude propose des pistes d'action concrètes pour l'ANESRS, notamment l'établissement d'un partenariat renouvelé avec le Center for Science Diplomacy de l'AAAS.

Mots-clés : *diplomatie scientifique, enseignement supérieur, Haïti, ANESRS, régulation universitaire, coopération internationale.*

Rezime

Fas ak konpleksite k ap ogmante nan defi mondyal yo, diplomasi syantifik ap vin tounen yon zouti estratejik kle, ki pèmèt koneksyon syans, politik piblik ak koperasyon entènasyonal. An Ayiti, Ajans Nasyonal pou Ansèyman Siperyè ak Rechèch Syantifik (ANESRS), ki te kreye pa lwa konstitisyonèl me 2011 la epi ki te etabli pa dekrè 30 jen 2020 an, avèk yon Konsèy ofisyèlman enstale an janvyè 2026, responsab pou reglemante yon sistèm inivèsité fragmenté,

ki pa gen ase finansman epi ki pa byen reprezante sou sèn syantifik entènasyonal la. Atik sa a ofri yon sentèz literati sou diplomasi syantifik, li konpare l ak kontèks espesifik edikasyon siperyè ak rechèch an Ayiti. Baze sou yon revizyon sistematik 48 sous chwazi lè l sèvi avèk metòd PRISMA a (74 sous idantifye, 48 konsève), etid sa a analize twa potò fondamantal diplomasi syantifik la: syans globalize, syans kolaboratif ki adrese defi mondyal yo, ak syans kòm yon vektè lapè. Li enkòpore tou kritik resan ke Flink te fòmile konsènan evalyasyon efikasite li, ansanm ak kad analiz S4D4C ke Young ak kolaboratè li yo te devlope a. Pou atikile kontribisyon teyòrik sa yo nan kontèks espesifik Ayiti a, analiz la itilize kat kritè kad S4D4C a kòm yon griy evalyasyon pou presedan Ayisyen ki dokimante yo. Rezilta yo mete aksan sou kondisyon favorab ak limit prensipal inisyativ entènasyonal kote Ayiti te benefisye, miyò rapò Syans pou Ayiti Asosyasyon Ameriken pou Avansman Syans (AAAS) la, apèl pou pwopozisyon FLASH Ayiti te lanse an 2010 pa Ajans Nasyonal Rechèch Fransèz la (ANR), ak sipò Ajans Inivèsite Francofoni (AUF) la te bay nan devlopman Kolèj Doktora a. Etid la pwopoze liy aksyon konkrè pou ANESRS, miyò etablisman yon patenarya renouvle ak Sant Diplomasi Syans AAAS la.

Mo kle: *diplomasi syantifik, edikasyon siperyè, Ayiti, ANESRS, règleman inivèsite, koperasyon entènasyonal.*

Abstract

Faced with the increasing complexity of global challenges, science diplomacy is emerging as a key strategic tool, enabling the connection of science, public policy, and international cooperation. In Haiti, the National Agency for Higher Education and Scientific Research (ANESRS), created by the constitutional law of May 2011 and established by the decree of June 30, 2020, with a Board officially installed in January 2026, is responsible for regulating a fragmented, underfunded, and under-represented university system on the international scientific scene. This article offers a synthesis of the literature on science diplomacy, comparing it to the specific context of higher education and research in Haiti. Based on a systematic review of 48 sources selected using the PRISMA method (74 sources identified, 48 retained), this study analyzes the three fundamental pillars of science diplomacy: globalized science, collaborative science addressing global challenges, and science as a vector of peace. It also incorporates recent critiques formulated by Flink regarding the evaluation of its effectiveness, as well as the S4D4C analytical framework developed by Young and his collaborators. To articulate these theoretical contributions to the specific context of Haiti, the analysis uses the four criteria of the S4D4C framework as an evaluation grid for documented Haitian precedents. The results thus highlight the favorable conditions and limitations of the main international initiatives from which Haiti has benefited, notably the Science for Haiti report of the American Association for the Advancement of Science (AAAS), the FLASH Haiti call for proposals launched in 2010 by the French National Research Agency (ANR), and the support provided by the Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) in the development of the Doctoral College. The study proposes concrete courses of action for ANESRS, notably the establishment of a renewed partnership with the AAAS Center for Science Diplomacy.

Keywords: *scientific diplomacy, higher education, Haiti, ANESRS, university regulation, international cooperation.*

Resumen

Ante la creciente complejidad de los desafíos globales, la diplomacia científica emerge como una herramienta estratégica clave, que permite la conexión entre ciencia, políticas públicas y

cooperación internacional. En Haití, la Agencia Nacional de Educación Superior e Investigación Científica (ANESRS), creada por la ley constitucional de mayo de 2011 y establecida por decreto el 30 de junio de 2020, con un Consejo Directivo oficialmente constituido en enero de 2026, es responsable de regular un sistema universitario fragmentado, con escasos recursos y escasa representación en el ámbito científico internacional. Este artículo ofrece una síntesis de la literatura sobre diplomacia científica, comparándola con el contexto específico de la educación superior y la investigación en Haití. A partir de una revisión sistemática de 48 fuentes seleccionadas mediante el método PRISMA (74 fuentes identificadas, 48 retenidas), este estudio analiza los tres pilares fundamentales de la diplomacia científica: la ciencia globalizada, la ciencia colaborativa para abordar los desafíos globales y la ciencia como vector de paz. También incorpora las críticas recientes formuladas por Flink respecto a la evaluación de su eficacia, así como el marco analítico S4D4C desarrollado por Young y sus colaboradores. Para articular estas contribuciones teóricas al contexto específico de Haití, el análisis utiliza los cuatro criterios del marco S4D4C como una matriz de evaluación para precedentes haitianos documentados. Los resultados resaltan así las condiciones favorables y las limitaciones de las principales iniciativas internacionales de las que Haití se ha beneficiado, en particular el informe Ciencia para Haití de la Asociación Estadounidense para el Avance de la Ciencia (AAAS), la convocatoria de propuestas FLASH Haití lanzada en 2010 por la Agencia Nacional de Investigación de Francia (ANR) y el apoyo brindado por la Agencia Universitaria de la Francofonía (AUF) en el desarrollo del Colegio Doctoral. El estudio propone líneas de acción concretas para ANESRS, en particular el establecimiento de una alianza renovada con el Centro de Diplomacia Científica de la AAAS..

Palabras clave: diplomacia científica, educación superior, Haití, ANESRS, regulación universitaria, cooperación internacional.

1. Introduction

L'interaction entre les domaines scientifique et diplomatique puise ses racines dans une longue histoire à laquelle Haïti a elle-même contribué. Dès le XVIII^e siècle, des chercheurs européens comme le jésuite François-Xavier de Charlevoix, premier à dresser une histoire et une géographie de l'île de Saint-Domingue, ou encore le médecin-botaniste Michel Étienne Descourtilz, qui accompagna Toussaint Louverture, montrent comment l'exploration scientifique précédait et renforçait les liens diplomatiques dans la région caraïbe (Vacher, 2020). À l'échelle mondiale, cette même dynamique se retrouve depuis l'Europe médiévale, où la mobilité des enseignants et étudiants a jeté les bases de l'humanisme européen (Verger, 1991), jusqu'aux expéditions naturalistes du XIX^e siècle dans les jeunes républiques d'Amérique latine (Turekian et al., 2015). Des personnalités haïtiennes telles qu'Anténor Firmin, Louis Joseph Janvier ou Démesvar Delorme ont aussi illustré, à la fin du XIX^e siècle, le rôle des savants en tant qu'acteurs du dialogue diplomatique entre Haïti et l'Europe (Vacher, 2020). Cette tradition inscrit la question de la diplomatie scientifique dans une généalogie qui est aussi celle d'Haïti (Turekian et al., 2015 ; Vacher, 2020).

La formalisation du concept de diplomatie scientifique au XXI^e siècle résulte d'un processus institutionnel progressif bien documenté (Ruffini, 2015, 2017, 2020a ; Vacher, 2020). Bien que les premières mentions du terme Science Diplomacy apparaissent dans les index bibliographiques dès les années 1960, son intégration systématique dans la littérature scientifique contemporaine s'est réellement intensifiée à partir de 2004. L'article fondateur de Lord et Turekian (2007), publié dans *Science*, a consolidé un consensus grandissant sur la nécessité de créer des passerelles entre les communautés scientifiques et les instances diplomatiques (Colgazier, 2012). La création du Center for Science Diplomacy par l'AAAS en

2008, suivie du lancement de la revue *Science & Diplomacy* en 2012, ont contribué à institutionnaliser ce domaine (Ruffini, 2020a ; Vacher, 2020). Cette structure institutionnelle revêt une importance particulière pour l'ANESRS. En effet, l'AAAS avait choisi Haïti comme terrain emblématique d'une diplomatie scientifique en contexte post-crise, trois ans après la création de son Center for Science Diplomacy, pour une réflexion sur l'état de la science après le séisme de janvier 2010 (Machlis et al., 2011). Ce précédent confère à la relation entre Haïti et l'AAAS une profondeur historique que l'ANESRS est aujourd'hui en mesure de renouveler.

En 2010, la Royal Society et l'AAAS se sont appuyées sur trois piliers opérationnels pour définir la taxonomie de la diplomatie scientifique (Royal Society, 2010 ; Turekian et al., 2015):

- La *science dans la diplomatie* (*science in diplomacy*), qui fait référence à l'utilisation de l'expertise scientifique et des données factuelles pour guider la prise de décision en politique extérieure;
- La *diplomatie pour la science* (*diplomacy for science*), caractérisée par l'utilisation des outils et réseaux diplomatiques visant à faciliter, encadrer ou financer les collaborations de recherche à l'échelle transnationale;
- La *science pour la diplomatie* (*science for diplomacy*), considérée comme un outil d'influence douce (*soft power*) capable de rétablir ou de renforcer le dialogue ainsi que les relations pacifiques entre États lorsque les voies politiques traditionnelles montrent leurs limites.

Ce triptyque fonctionnel a été approfondi par les travaux de Flink et Schreiterer (2010), qui recentrent l'analyse sur les motivations intrinsèques des États. En étudiant les politiques publiques nationales, ces chercheurs dégagent trois grandes orientations stratégiques : la quête d'opportunités (obtenir des ressources, financements ou compétences à l'échelle mondiale), la valorisation institutionnelle (mettre en avant ses propres infrastructures et systèmes éducatifs) ainsi que l'exercice d'une influence géopolitique directe sur d'autres acteurs internationaux. Flink et Rüffin (2019) ont ensuite formalisé cet état des lieux dans le *Handbook on Science and Public Policy*, en identifiant les principaux acteurs, outils et tensions du domaine.

Par ailleurs, Kaltofen et Acuto (2018) ont abordé la diplomatie scientifique comme un enjeu situé à la frontière entre deux sphères d'action distinctes, dont l'interaction génère autant de synergies que de tensions. De son côté, Berkman (2019) a montré que cette dynamique s'organise selon une logique local-global, précisément celle à laquelle l'ANESRS doit répondre dans sa mission de régulation.

Cependant, la généralisation et l'engouement autour de ce concept ont suscité d'importantes critiques dans la littérature récente. Flink (2020) souligne ainsi le risque d'une dilution conceptuelle d'une notion parfois devenue trop vaste, tandis que Rungius et Flink (2020) dénoncent un certain solutionnisme romantique, une tendance intellectuelle qui attribue à la science des vertus pacificatrices et salvatrices presque automatiques face aux crises actuelles. Ruffini (2020b), dans une revue critique centrée sur les praticiens, note que la diplomatie scientifique est encore trop souvent définie par ses acteurs plutôt que théorisée de manière indépendante, ce qui restreint sa portée analytique. Gluckman et al. (2017), forts d'une expérience au sein des dispositifs nationaux de plusieurs pays, insistent sur l'importance d'une approche pragmatique basée sur des objectifs mesurables plutôt que sur des postures diplomatiques. Moomaw (2018) soulève quant à lui la question de la qualité des acteurs : est-ce les scientifiques devenus diplomates ou les diplomates formés à la science qui rendent la

diplomatie scientifique efficace ? Melchor (2020) a prolongé cette réflexion en proposant une définition rigoureuse du diplomate scientifique comme une figure hybride à part entière.

C'est précisément pour dépasser ces postures idéologiques que le programme européen S4D4C (Using Science for/in Diplomacy for Addressing Global Challenges), un consortium académique financé par Horizon 2020 et coordonné par le Centre for Social Innovation (ZSI) de Vienne, a formalisé de nouveaux outils méthodologiques. L'analyse transversale des études de cas S4D4C, réalisée par Young et al. (2020), a mis en lumière les composantes essentielles de la diplomatie scientifique : acteurs, instruments, artefacts, spécialités et espaces. Dans son Policy Brief, Flink (2021) souligne l'importance d'évaluer rigoureusement les retombées des actions entreprises et propose quatre critères d'analyse : (1) la mise en place d'indicateurs comparatifs précis ; (2) le ciblage d'un partage équitable des ressources et responsabilités, notamment entre pays du Nord et pays du Sud ; (3) la prise en compte du fait que la diplomatie scientifique évolue sur un continuum entre logique partenariale et concurrence nationale ; (4) son articulation cohérente avec les politiques sectorielles en sciences, technologies et innovation (STI). Van Langenhove (2017) avait déjà proposé une boîte à outils similaire pour la diplomatie scientifique européenne, dont plusieurs éléments peuvent être directement appliqués au contexte haïtien.

Ces grilles de lecture critiques se révèlent capitales pour la gouvernance universitaire en Haïti. Ils fournissent les repères conceptuels nécessaires afin de protéger le milieu académique national contre la science parachute, une pratique asymétrique décrite dès 2020 dans le contexte haïtien (Vacher, 2020) et théorisée depuis dans l'évaluation S4D4C (Flink, 2021), où des équipes étrangères exploitent des terrains ou données locales sans impliquer équitablement les scientifiques haïtiens ni contribuer au renforcement durable des capacités scientifiques nationales. Kleiche-Dray et Waast (2018) ont analysé comment cette marginalisation des chercheurs du Sud dans la production de connaissances sur leur propre pays constitue un phénomène structurel enraciné dans l'histoire mondiale des sciences. Cette double filiation, empirique et théorique, justifie que l'ANESRS inscrive parmi ses missions normatives prioritaires la lutte contre la science parachute.

Comme l'a souligné Vacher (2020) lors de sa conférence à l'Université Quisqueya *“les liens entre sciences et diplomatie en Haïti remontent à plusieurs siècles. En effet, de nombreux naturalistes voyageurs, notamment originaires des États-Unis, ont exploré la région entre la fin du XVIIe et le XIXe siècle”*. Aujourd'hui, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique en Haïti évoluent dans un contexte marqué par une grande fragilité institutionnelle. Le séisme du 12 janvier 2010 a représenté un tournant dramatique : on estime qu'environ 87 % des établissements d'enseignement supérieur dans la région de Port-au-Prince ont été endommagés ou détruits (Machlis et al., 2011 ; Packer, 2026). Les hôpitaux universitaires du pays ont subi d'importants dégâts, et de nombreux professeurs ainsi que des étudiants ont quitté le pays, aggravant une fuite des cerveaux déjà préoccupante dans un système universitaire historiquement sous-financé.

C'est dans ce contexte que l'ANESRS a été implantée dans l'espace universitaire haïtien par le décret du 30 juin 2020, avec pour mission de réguler le système d'enseignement supérieur du pays. Son Conseil a été officiellement installé en janvier 2026, marquant une étape importante dans l'établissement d'une gouvernance universitaire nationale crédible (Saint-Cyr, 2026). Pour mener à bien cette mission dans un environnement aussi complexe, l'ANESRS prévoit de développer une stratégie cohérente de diplomatie scientifique, s'appuyant sur les précédents historiques de coopération internationale dont Haïti a su tirer parti.

Cet article s'appuie sur trois questions de recherche : (1) Que révèle la littérature internationale concernant la diplomatie scientifique, ses bases et ses limites ? (2) Quels exemples concrets de

diplomatie scientifique ont bénéficié à Haïti, et quelles leçons l'ANESRS peut-elle en tirer ? (3) Quelles actions précises la diplomatie scientifique pourrait-elle recommander afin de permettre à l'ANESRS de renforcer son rôle de régulateur ? L'article a pour principal objectif d'offrir une synthèse critique de la littérature sur la diplomatie scientifique, dans le but d'en extraire des recommandations opérationnelles adaptées au contexte haïtien. Ses objectifs spécifiques sont : (a) analyser les fondements conceptuels ainsi que les critiques récentes relatives à la diplomatie scientifique ; (b) recenser les exemples de diplomatie scientifique dont Haïti a pu bénéficier ; (c) proposer des stratégies concrètes pour l'ANESRS.

2. Matériel et méthodes

2.1 Type d'étude et stratégie de recherche documentaire

Cette étude repose sur un protocole de recherche basé sur une revue de littérature narrative systématique, conduite selon les principes de la méthode Preferred Reporting Items for Systematic Reviews and Meta-Analyses (PRISMA) (Page et al., 2021). La méthode PRISMA constitue une norme internationale garantissant la transparence méthodologique des revues systématiques, en imposant une documentation rigoureuse à chaque étape du processus de sélection des sources, depuis l'identification initiale jusqu'à l'inclusion finale, illustrée par un diagramme de flux. La revue de littérature a porté sur des publications parues entre janvier 2000 et mai 2026.

2.2 Équations booléennes et bases de données consultées

La recherche documentaire a été effectuée dans les bases de données suivantes : Web of Science (WoS), Scopus, Google Scholar, Hyper Articles en Ligne (HAL), OpenAIRE et la base de données de l'AUF. Cinq équations booléennes construites avec les opérateurs AND et OR ont été utilisées :

Équation 1 : (« science diplomacy » OR « diplomatie scientifique ») AND (« higher education » OR « enseignement supérieur ») AND (« developing countries » OR « pays en développement » OR « Haïti »)

Équation 2 : (« science diplomacy » OR « diplomatie scientifique ») AND (« francophonie » OR « francophone ») AND (« higher education regulation » OR « assurance qualité »)

Équation 3 : (« higher education » OR « research governance ») AND (« Haiti » OR « Haïti ») AND (« science capacity » OR « capacité scientifique » OR « recherche »)

Équation 4 : (« accreditation » OR « accréditation ») AND (« higher education authority » OR « autorité de régulation ») AND (« developing countries » OR « francophone »)

Équation 5 : (« science diplomacy evaluation » OR « évaluation diplomatie scientifique ») AND (« effectiveness » OR « efficacité » OR « impact »).

2.3 Diagramme de flux PRISMA

Le diagramme de flux PRISMA 2020 (Page et al., 2021) constitue un outil méthodologique standardisé qui permet de représenter de façon claire, transparente et reproductible l'ensemble du processus de sélection des études dans une revue systématique. Il met en lumière les différentes étapes successives de filtrage des sources documentaires, depuis leur identification dans les bases de données et autres sources d'information, jusqu'à leur inclusion finale dans l'analyse. Ce processus comprend notamment la suppression des doublons, le tri des références

par titre et résumé, l'évaluation de l'éligibilité en texte intégral ainsi que la sélection définitive des études retenues.

Le processus de sélection des sources, incluant les quatre étapes principales ainsi que leurs résultats quantifiés, est illustré par le diagramme de flux PRISMA 2020 ci-dessous (Figure 1 et Tableau 1). Ce diagramme présente de manière standardisée les étapes successives d'identification (n = 74), de filtrage par titre et résumé (n = 61 retenues, 13 exclues), d'évaluation de l'éligibilité en texte intégral (n = 48 retenues, 13 exclues pour antériorité, hors critères ou inaccessibilité) et d'inclusion finale dans la synthèse (n = 48). La répartition des sources incluses se décompose comme suit : 26 articles scientifiques, 12 rapports institutionnels, 6 documents de politique scientifique et 4 manifestes ou déclarations.

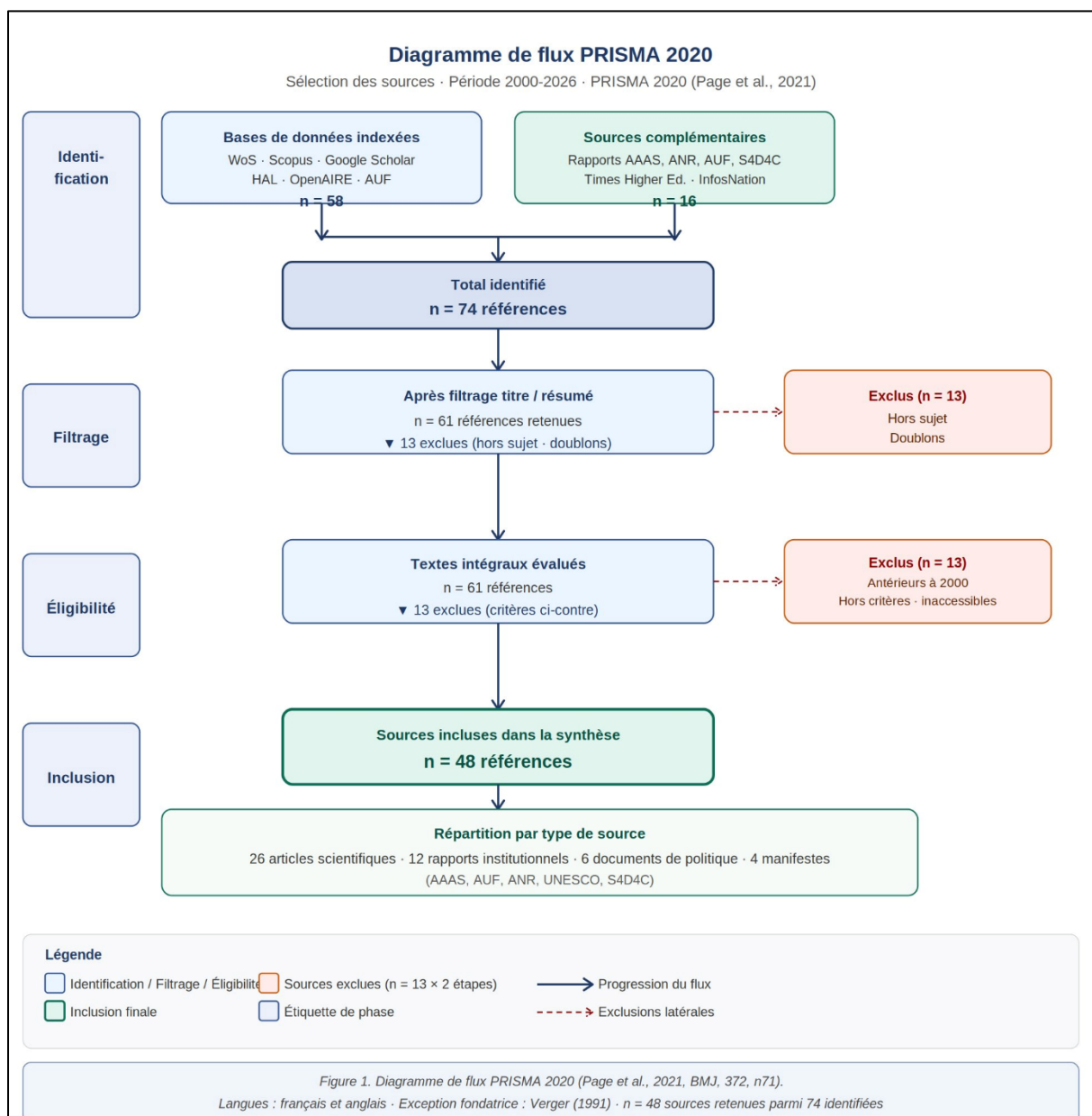


Figure 1. Diagramme de flux PRISMA illustrant la sélection des sources

Période étudiée : 2000-2026. Méthodologie : PRISMA 2020 (Page et al., 2021, BMJ, 372, n71). Langues prises en compte : français et anglais. Exception initiale : Verger (1991). Ce diagramme présente les différentes étapes d'identification, de filtrage, d'éligibilité et d'inclusion des sources pour la revue de littérature sur la

diplomatie scientifique et la régulation de l'enseignement supérieur en Haïti (n = 48 sources retenues sur un total de 74 identifiées).

Tableau 1. Présentation sous forme de tableau du flux PRISMA (voir la Figure 1 pour la version graphique standardisée)

Phase	Étape / résultat	nombre	Motifs d'exclusion	nombre exclus	nombre cumulé
Identi- fication	Références issues des bases de données indexées (WoS, Scopus, Google Scholar, HAL, OpenAIRE, AUF)	58	-	-	58
	Sources complémentaires (rapports AAAS, ANR, AUF, S4D4C ; Times Higher Education ; InfosNation)	16	-	-	74
Filtrage	Retenues après filtrage titre / résumé	61	Hors sujet · doublons	13	61
Éligibilité	Textes intégraux évalués	61	Antérieurs à 2000 · hors critères thématiques · texte intégral non accessible	13	48
Inclusion	Sources incluses dans la synthèse	48	—	—	48
Répartition	26 articles scientifiques · 12 rapports institutionnels (AAAS, AUF, ANR, UNESCO, S4D4C) · 6 documents de politique scientifique · 4 manifestes ou déclarations				

Note : le signe - signifie qu'aucune procédure d'exclusion n'a été appliquée à l'étape indiquée. Source : élaboré par les auteurs d'après PRISMA 2020 (Page et al., 2021).

2.4 Critères d'inclusion et d'exclusion

Les critères d'inclusion retenus sont les suivants : (a) articles scientifiques publiés dans des revues indexées sur WoS ou Scopus ; (b) rapports institutionnels provenant d'organisations internationales reconnues telles que AAAS, AUF, UNESCO, ONU, Banque Mondiale, ANR, S4D4C ; (c) documents de politique scientifique émis par des gouvernements ou des institutions académiques ; (d) études traitant explicitement de la diplomatie scientifique, de la gouvernance de l'enseignement supérieur ou du système scientifique haïtien ; (e) publications rédigées en français, anglais ou espagnol ; (f) documents publiés entre 2000 et 2026. Les critères d'exclusion comprennent : (a) articles d'opinion sans base scientifique ; (b) publications antérieures à 2000, sauf certains textes fondateurs jugés essentiels comme Verger (1991) ; (c) travaux ne portant pas directement sur les thématiques ciblées ; (d) documents dont le texte intégral n'est pas accessible.

Note méthodologique sur les sources de 2025-2026

Conformément aux critères d'inclusion mentionnés ci-dessus, certaines sources publiées en 2025-2026 correspondent à des prépublications déposées sur la plateforme HAL ou à des documents institutionnels officiels n'ayant pas encore fait l'objet d'une évaluation par les pairs. Ces sources ont été retenues lorsqu'elles apportaient des informations sur des faits ou initiatives directement liés au contexte haïtien récent, notamment les événements entourant l'installation

de l'ANESRS en janvier 2026, et qu'aucune autre source évaluée par les pairs ne couvrirait ces aspects. Leur statut éditorial est clairement indiqué dans la bibliographie. Les références Aubin (2025a, b) et Emmanuel (2025) sont des prépublications diffusées par ESS-InfosNations. Quant aux références Paul (2026), Demero (2026), Saint-Cyr (2026) et Emmanuel (2026), il s'agit de documents de travail accessibles sur HAL.

3. Résultats et discussions

3.1 La diplomatie scientifique : état des lieux, évolutions conceptuelles et limites

3.1.1 Une science mondialisée marquée par des inégalités persistantes

La mondialisation de la science peut être mesurée à travers la bibliométrie. En l'espace de vingt ans, la co-production internationale est passée de moins de 20 % à 45 % des publications mondiales, dont le volume a triplé entre 2000 et 2018 (Vacher, 2020, d'après les données Web of Science). Cette croissance reste toutefois très inégale : en 2018, les pays du G20 représentaient 95 % des publications, tandis que l'Afrique ne comptait que pour 2 % de la communauté mondiale des chercheurs en 2015 (Touré, 2018). Ces déséquilibres se retrouvent aussi au sein même des collaborations : des analyses bibliométriques originales basées sur les données WoS révèlent que la participation des chercheurs nationaux à la production scientifique dans leur propre pays demeure structurellement faible, 33 % au Mali, 40 % au Sénégal, ce qui illustre une tendance persistante à la marginalisation scientifique du Sud (Vacher, 2020). Kleiche-Dray et Waast (2018) ont interprété ce phénomène comme une caractéristique structurelle de l'expansion de la science moderne, où les chercheurs du Sud occupent souvent des rôles secondaires dans des programmes dirigés depuis le Nord. Lemarchand (2012) a confirmé ces tendances pour l'espace ibéro-américain, mettant en lumière la persistance des inégalités dans le co-autorship sur quatre décennies.

La situation d'Haïti est encore plus préoccupante : entre 80 et 100 % des publications produites dans le pays sont cosignées avec des auteurs étrangers (Emmanuel et al., 2020), ce qui traduit moins une intégration équitable aux réseaux scientifiques mondiaux qu'une dépendance structurelle aux agendas de recherche extérieurs, précisément ce que le cadre S4D4C qualifie de logique de science parachute (Flink, 2021). Pour l'ANESRS, ce constat constitue le point de départ d'une stratégie de diplomatie scientifique équitable : tout partenariat international devrait inclure un indicateur mesurant la participation effective des chercheurs haïtiens à la co-construction des connaissances, conformément aux recommandations de l'OCDE (2007) sur les politiques en matière de science, technologie et innovation (STI) dans les pays en développement.

3.1.2 Une science collaborative face aux enjeux mondiaux

Le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC/IPCC), créé en 1988 grâce à une initiative conjointe des milieux scientifique et diplomatique, demeure l'exemple le plus marquant de la diplomatie scientifique (Ruffini, 2018). Le GIEC illustre parfaitement ce que Colglazier (2018) désigne comme une future gouvernance mondiale : une structure décisionnelle où la science façonne l'agenda diplomatique international. Ses rapports ont eu un impact notable sur les Accords de Paris lors de la COP 21 (Ruffini, 2018). De manière comparable, l'Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES), soutenue par plus de 130 pays, joue un rôle d'interface entre experts scientifiques et décideurs politiques dans le domaine de la biodiversité (Vacher, 2020). La réaction de la communauté scientifique mondiale face à la pandémie de COVID-19 a clairement démontré la capacité d'une science collaborative et transparente à se mobiliser en

situation d'urgence globale. Toutefois, Flink (2021) rappelle que la diplomatie scientifique s'inscrit aussi dans un continuum entre coopération et compétition.

Les grandes infrastructures scientifiques internationales représentent un autre vecteur important de diplomatie scientifique collaborative. Flatten (2018) a documenté une décennie d'expérience dans ce domaine, montrant que les grands équipements, CERN, ITER, SKA, servent à la fois des objectifs scientifiques et diplomatiques. Pour l'espace caraïbe et francophone, Berkman et al. (2017) ont montré, à travers l'exemple de l'Accord scientifique arctique, comment un accord scientifique multilatéral peut lever des blocages diplomatiques persistants : une leçon applicable pour Haïti dans ses relations avec ses voisins caraïbéens ainsi qu'avec ses partenaires du Nord. Muller et Bona (2018) ont mis en lumière comment l'Europe a progressivement structuré sa diplomatie scientifique en articulant passé historique, dynamiques actuelles et ambitions futures : un parcours instructif pour l'ANESRS dans sa phase fondatrice.

3.1.3 La science comme moteur de paix et de solidarité

La science, grâce à son langage universel et à son impératif de partage des savoirs, constitue un vecteur diplomatique de paix et de solidarité dont l'efficacité a été démontrée au fil de l'histoire (Linkov et al., 2014). Parmi les exemples les plus fréquemment cités dans la littérature, le Centre Européen pour la Recherche Nucléaire (CERN), créé en 1954 sous l'égide de l'UNESCO avec pour devise « La science au service de la paix », rassemble aujourd'hui des milliers de chercheurs issus d'une centaine de nationalités différentes autour d'objectifs scientifiques communs (CERN, 2024). Dans l'espace francophone, le Centre international Abdus Salam de Physique Théorique (ICTP) à Trieste, fondé en 1963, a joué un rôle clé dans la formation scientifique des chercheurs du Sud, incluant notamment des scientifiques haïtiens et caribéens (ICTP, 2024 ; Vacher, 2020). Dans cette même continuité, le Manifeste pour une Diplomatie Scientifique Francophone (DSF), adopté au Caire le 26 octobre 2022 lors de la 6e Conférence ministérielle de l'AUF, marque une avancée importante pour l'espace francophone : Haïti y a adhéré, offrant ainsi à l'ANESRS un cadre multilatéral référent pour sa politique en matière de diplomatie scientifique (AUF, 2022). Vacher et Piteau (2022), dans un état des lieux récent publié dans Science de la Durabilité, ont souligné que la diplomatie scientifique atteint désormais une phase plus mature où ses outils se précisent et ses impacts deviennent plus mesurables, ce qui représente une opportunité particulière pour les pays en reconstruction institutionnelle comme Haïti.

3.1.4 La nécessité d'évaluer la diplomatie scientifique : le cadre critique S4D4C

Le Policy Brief S4D4C de Flink (2021), réalisé dans le cadre du Programme Horizon 2020 soutenu par l'Union Européenne, propose quatre principes fondamentaux pour un cadre d'évaluation : (1) l'importance d'adopter une approche comparative avec des repères clairement définis ; (2) la recherche d'une répartition équitable des ressources et responsabilités, notamment entre pays développés et en développement ; (3) la reconnaissance que la diplomatie scientifique se situe sur un continuum entre coopération et compétition ; (4) la mise en relation de la diplomatie scientifique avec d'autres concepts proches dans les domaines des sciences, technologies et innovation (STI). Flink et Kaldewey (2018) avaient déjà montré que les discours de politique STI tendent à dépasser la métaphore du contrat, justifiant ainsi de nouvelles formes de légitimation institutionnelle : une perspective directement pertinente pour l'ANESRS qui doit asseoir sa légitimité auprès des acteurs académiques haïtiens. Young et al. (2020), dans leur analyse transversale des études de cas S4D4C, ont identifié les éléments constitutifs de la diplomatie scientifique : connaissance, valeurs, processus, acteurs et espaces. Ce cadre analytique s'applique directement à l'audit des partenariats internationaux de l'ANESRS.

Il est particulièrement pertinent pour cette institution car il l'encourage à définir des indicateurs précis sur ce que les partenariats internationaux doivent apporter aux institutions, chercheurs et étudiants haïtiens. Il offre également les outils conceptuels nécessaires pour éviter le phénomène dit de « science parachute », dont les effets sont déjà bien documentés dans le contexte haïtien (Vacher, 2020) ainsi que dans l'espace africain francophone (Touré, 2018). L'ANESRS occupe une position unique pour jouer un rôle normatif dans ce domaine : contrairement aux universités haïtiennes, elle bénéficie d'une légitimité nationale lui permettant d'exiger, via ses critères d'accréditation, que tout partenariat international de recherche intègre un volet mesurable et évaluable de renforcement des capacités locales.

3.1.5 Analyse comparative des cas haïtiens selon le cadre S4D4C de Flink (2021)

L'utilisation du cadre d'évaluation proposé par Flink (2021) permet d'aller au-delà d'une simple description des cas haïtiens présentés dans les sections suivantes. Le tableau 2 ci-dessous applique de manière systématique les quatre critères S4D4C aux trois cas principaux analysés dans cet article.

Tableau 2. Mise en œuvre du cadre S4D4C de Flink (2021) dans les cas de diplomatie scientifique en Haïti

Critère S4D4C	AAAS — Science for Haiti (2011)	ANR — Appel FLASH (2010)	AUF — Collège doctoral
1. Indicateurs de comparaison et évaluation des retombées	Sept objectifs stratégiques ont été définis, incluant la création du CONESR/ANESRS. Cependant, il n'existe pas d'indicateurs quantitatifs pour le suivi sur 15 ans. La mesurabilité a posteriori reste faible.	Six projets financés (plus de 2M€). Indicateurs financiers précis, mais absence d'un tableau de bord pour mesurer l'impact scientifique haïtien sur le long terme.	Le nombre de co-tutelles et de doctorants formés est documentable. Les indicateurs de rétention des diplômés en Haïti restent peu visibles dans la littérature disponible.
2. Partage équilibré des ressources et des responsabilités entre le Nord et le Sud	Conception participative marquante : scientifiques haïtiens et membres de la diaspora impliqués dès le début (Porto Rico, juillet 2010). La direction finale est restée sous la responsabilité de l'AAAS.	Initiative et financement entièrement français. L'implication des partenaires haïtiens dans la conception des projets n'est pas documentée. Le risque de science parachute demeure non neutralisé.	Approche de partenariat bilatéral durable avec les universités haïtiennes. Co-direction de thèses avec des directeurs haïtiens. Répartition des responsabilités davantage équilibrée.
3. Continuum entre coopération et compétition	Logique clairement axée sur la coopération et l'humanitaire (post-séisme). Les enjeux de visibilité institutionnelle de l'AAAS sont présents, mais restent secondaires. C'est le cas le plus proche du pôle coopératif.	Coopération d'urgence. La logique de rayonnement de la recherche française est également présente. Positionnement intermédiaire sur le continuum.	La coopération fait partie intégrante de la mission de la Francophonie. Elle constitue un élément clair du rayonnement culturel et linguistique francophone. L'équilibre entre coopération et compétition est géré au niveau institutionnel.
4. Coordination avec les politiques nationales haïtiennes en matière de STI	Recommandations directement liées à la mise en place d'une autorité de régulation (CONESR/ANESRS). Une articulation forte, bien que la politique nationale en STI ait été quasiment absente en 2011.	Projets basés sur des besoins nationaux clairement identifiés (résilience, santé, agro). L'absence d'un cadre STI haïtien cohérent au moment du lancement a empêché toute articulation avec celui-ci.	Alignement avec les besoins prioritaires en formation doctorale identifiés. Contribution à l'émergence progressive d'une politique de recherche institutionnelle au sein des universités partenaires haïtiennes.

[Source : conçu par les auteurs à partir du cadre d'évaluation S4D4C de Flink (2021)]

3.1.6 Transition méthodologique entre le cadre théorique et le contexte haïtien

Afin d'assurer une cohérence entre les développements théoriques relatifs à la diplomatie scientifique et leur application concrète dans le contexte haïtien, l'analyse a été conduite selon une approche croisée combinant, d'une part, les cadres conceptuels issus de la littérature internationale et, d'autre part, les expériences institutionnelles et scientifiques observées en Haïti (Ruffini, 2018 ; Vacher, 2020 ; Flink, 2021). Ainsi, les principaux concepts dégagés de la littérature, science mondialisée, science collaborative face aux défis globaux, science comme vecteur de paix, gouvernance scientifique et évaluation des politiques de diplomatie scientifique, ont constitué la grille d'analyse pour examiner les dynamiques de l'enseignement supérieur et de la recherche en Haïti. La synthèse tripartite Royal Society/AAAS (2010) est ici mobilisée à travers l'interprétation qu'en propose Vacher (2020) pour le contexte francophone et haïtien.

Dans cette perspective, les exemples internationaux présentés dans la littérature, notamment ceux du GIEC, du CERN, du programme S4D4C ou encore des politiques de diplomatie scientifique développées en Europe et dans l'espace francophone, ont été utilisés comme cadres comparatifs afin d'identifier les mécanismes institutionnels, formes de coopération et stratégies de gouvernance susceptibles d'être adaptés au contexte haïtien (Vacher, 2020 ; Flink, 2021 ; AUF, 2022). Cette démarche a permis d'établir un lien analytique entre les débats globaux sur la diplomatie scientifique et les réalités nationales marquées par la fragmentation du système universitaire, la faible visibilité scientifique à l'international, la dépendance aux coopérations extérieures ainsi que le besoin de renforcer les capacités de régulation de l'ANESRS (Machlis et al., 2011 ; Emmanuel et al., 2020 ; Demero, 2026).

3.2 L'enseignement supérieur et la recherche en Haïti : fragilités et dynamiques

3.2.1 Un système fragmenté et peu régulé

Le rapport de l'INURED (2010) avait déjà mis en lumière les problèmes structurels du système d'enseignement supérieur haïtien après le séisme : fragmentation, qualité inégale, ainsi qu'une compétition pour des ressources limitées entre les établissements publics et privés (Machlis et al., 2011). Il est important de noter que ces dysfonctionnements existaient avant le séisme et reflètent des choix historiques en matière de gouvernance : multiplication d'établissements privés sans véritables mécanismes de contrôle qualité, quasi-absence d'une culture de publication scientifique et manque de financements dédiés à la recherche. L'étude menée par la Commission scientifique de la CORPUHA en 2020 confirme que la majorité des institutions haïtiennes disposent de capacités très limitées en matière de recherche, avec une culture scientifique peu développée ainsi que des mécanismes quasi inexistant pour financer la recherche (Emmanuel et al., 2020). En janvier 2026, l'installation des membres du Conseil de l'ANESRS a marqué une étape clé dans l'engagement à remédier à ces carences structurelles persistantes (Packer, 2026).

3.2.2 La visibilité scientifique internationale comme enjeu stratégique

L'Université Quisqueya (UniQ) a adopté une démarche innovante en s'appuyant sur la plateforme Hyper Articles en Ligne (HAL) comme pilier de sa stratégie visant à renforcer sa visibilité à l'échelle mondiale (Emmanuel, 2026a). En 2025, le lancement de l'Espace Sciences et Société sur le média en ligne InfosNation a lancé l'Espace Sciences et Société, un nouveau canal de communication scientifique destiné au grand public haïtien ainsi qu'à la diaspora (Aubin, 2025c). La collaboration avec l'Institut Français en Haïti illustre aussi une forme de

diplomatie scientifique bilatérale, notamment à travers la table ronde organisée en décembre 2025 par Campus France, qui a permis de faire le point sur les 80 ans de coopération dans le domaine de l'enseignement en Haïti (Aubin, 2025b).

3.3 Haïti et la diplomatie scientifique : des exemples fondateurs à mettre en valeur

3.3.1 Le rapport Science for Haiti de l'AAAS (2011)

En juillet 2010, seulement six mois après le séisme dévastateur, un groupe de scientifiques haïtiens, accompagné de collègues issus de la diaspora, des Caraïbes, des États-Unis et d'Afrique, s'est réuni à Porto Rico sous l'égide de l'AAAS et de son Center for Science Diplomacy. Cette initiative représente un exemple marquant de diplomatie scientifique équitable : des experts internationaux mobilisés pour soutenir une reconstruction nationale pilotée par les acteurs haïtiens eux-mêmes (Machlis et al., 2011). Le rapport Science for Haiti (Machlis et al., 2011) a défini sept objectifs stratégiques, parmi lesquels figure la recommandation de créer un Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CONESR) ainsi qu'un système d'accréditation pour l'enseignement supérieur. Ces recommandations ont été partiellement mises en œuvre avec la création de l'ANESRS en 2020 et l'installation de son Conseil en 2026. Un partenariat renouvelé avec le Center for Science Diplomacy de l'AAAS permettrait aujourd'hui d'actualiser ce rapport quinze ans plus tard.

3.3.2 L'appel FLASH de l'ANR Séisme Haïti (2010)

Au lendemain du séisme du 12 janvier 2010, l'Agence Nationale de la Recherche française (ANR) a lancé un appel à projets FLASH intitulé Séisme Haïti : pour une reconstruction durable, ouvert du 8 mars au 9 avril 2010. Six projets ont été retenus pour un financement total dépassant les 2 millions d'euros, portant principalement sur la résilience abordée sous différents angles : construction, agronomie, sciences sociales et santé (ANR, 2010). L'analyse S4D4C de cet appel (voir Tableau 2) souligne que si la mobilisation des ressources fut rapide et importante, l'absence d'un cadre national préalable pour la coopération scientifique a limité l'ancrage et la durabilité des résultats obtenus. Pour l'ANESRS, cet exemple illustre le type de partenariat qui pourrait être relancé ou renouvelé avec l'ANR, le Fonds de Recherche du Québec (FRQSC) ou le Fonds de la Recherche Scientifique (FRS-FNRS) belge, en intégrant désormais un mécanisme national d'appropriation et d'évaluation.

3.3.3 L'AUF et le Collège doctoral d'Haïti

L'AUF a joué, et continue de jouer, un rôle clé dans la diplomatie scientifique haïtienne. Son soutien à la création du Collège doctoral d'Haïti constitue une étape importante de la diplomatie scientifique francophone au service du pays. Cette institution a pour objectif d'organiser la formation doctorale selon des standards internationaux, d'établir des co-tutelles de thèse avec des universités partenaires, et d'intégrer les jeunes chercheurs haïtiens dans des réseaux scientifiques mondiaux. Par ailleurs, les Programmes de Coopération Scientifique Interuniversitaires (PCSI) de l'AUF ont favorisé l'émergence de groupes internationaux de recherche au sein des universités haïtiennes (Manigat, 2022).

3.3.4 L'ISTEAH : une expérience haïtienne de diplomatie scientifique

Sans remettre en cause la classification fondatrice proposée par la Royal Society et l'AAAS (2010), qui distingue science dans la diplomatie, diplomatie pour la science et science pour la diplomatie, il est utile, pour comprendre l'expérience de l'ISTEAH, d'en préciser l'application concrète dans le contexte haïtien. Ainsi, à l'échelle d'une institution universitaire nationale, on peut définir la diplomatie scientifique comme l'utilisation de la science, de la recherche, de l'innovation et de l'expertise universitaire comme leviers de coopération internationale,

développement national et influence stratégique. À ce titre, l'Institut des Sciences, des Technologies et des Études Avancées d'Haïti (ISTEAH) en est un exemple tangible à travers trois axes complémentaires : la diplomatie au service de la science via des partenariats avec des universités étrangères facilitant l'accès des étudiants haïtiens aux laboratoires canadiens dans le cadre du Programme des futurs leaders dans les Amériques (PFLA/ELAP), ainsi que par la création de laboratoires communs avec plusieurs pays ; la science au service de la diplomatie grâce à l'intervention conjointe de scientifiques haïtiens et étrangers pour résoudre des problématiques internationales touchant Haïti ; enfin, la science pour le développement et l'influence notamment via le projet Pi-Gran qui mobilise le potentiel scientifique institutionnel afin d'améliorer l'image du pays, attirer des partenariats et renforcer son économie.

3.3.5 L'apport des femmes à la diplomatie scientifique en Haïti

Conformément aux Objectifs de Développement Durable, en particulier celui relatif à l'égalité entre les genres (ODD 5), l'ANESRS est encouragée à intégrer pleinement la diplomatie scientifique afin d'accroître la participation des femmes haïtiennes dans les domaines scientifiques et les filières STIM (Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques). Dans ce cadre, l'Association Haïtienne Femmes, Science et Technologie (AHFST) a déjà établi un partenariat avec son homologue portoricaine (APFST). Cette initiative vise à renforcer les liens entre associations féminines scientifiques issues des différentes îles et territoires indépendants caribéens avec pour ambition finale la création d'une Académie Caribéenne Femmes, Science et Technologie. Par ailleurs, l'AHFST s'est engagée dans le projet Égalité Femmes-Hommes (EFH) porté par l'AUF et joue également un rôle actif au sein du Réseau francophone des femmes responsables dans l'enseignement supérieur et la recherche (RESUFF), illustrant ainsi un exemple concret de coopération scientifique régionale et internationale.

Dans cette optique, il serait souhaitable que l'ANESRS mette en place un programme national comparable à Science sans frontières afin d'offrir aux jeunes universitaires haïtiens, particulièrement aux femmes, davantage d'opportunités en matière de formation, mobilité et échanges scientifiques internationaux tout en encourageant leur retour au pays pour contribuer au renforcement des capacités nationales ainsi qu'au développement scientifique, technologique et socioéconomique d'Haïti.

3.4 La diplomatie scientifique francophone comme cadre d'action pour l'ANESRS

Le Manifeste pour une Diplomatie Scientifique Francophone, adopté au Caire en 2022 (AUF, 2022), met en avant sept axes d'action prioritaires particulièrement pertinents dans le contexte haïtien : institutionnaliser la mobilité des compétences francophones ; valoriser les publications scientifiques en français ; assurer la qualité des établissements scientifiques ; démocratiser l'accès aux outils numériques éducatifs ; favoriser le développement de l'employabilité des jeunes ; professionnaliser à la fois le corps enseignant et les diplômés délivrés ; promouvoir une culture de médiation et de gestion des conflits. Vacher et Piteau (2022) ont souligné que ces axes s'inscrivent dans une vision plus large de la science durable, où la diplomatie scientifique francophone joue un rôle de passerelle entre les objectifs du développement durable et les réalités institutionnelles des pays du Sud. La comparaison avec l'expérience du Sénégal (poste de conseiller scientifique auprès du Ministère des Affaires Étrangères), du Rwanda (reconstruction nationale par la science après 1994), ainsi que celle des pays d'Amérique latine montre que des transformations profondes sont possibles (Touré, 2018 ; Machlis et al., 2011).

3.5 Axes d'intervention pour l'ANESRS

3.5.1 Ancrer la régulation dans une perspective internationale et une évaluation rigoureuse

L'ANESRS doit inscrire sa mission de régulation dans une optique de diplomatie scientifique, en adoptant des référentiels d'accréditation conformes aux standards de l'INQAAHE ainsi que de l'European Association for Quality Assurance in Higher Education (ENQA). Elle doit aussi définir des indicateurs précis permettant d'évaluer l'impact des partenariats internationaux, en s'appuyant sur le cadre S4D4C proposé par Flink (2021) et approfondi par Young et al. (2020) : ces collaborations doivent avant tout profiter à toutes les parties impliquées. Flink et Kaldewey (2018) insistent sur le fait que la construction d'une légitimité institutionnelle passe par des discours STI cohérents, dépassant la simple métaphore du contrat pour instaurer une véritable obligation de résultats. Par ailleurs, une cartographie exhaustive des capacités scientifiques haïtiennes, recommandée dès 2011 par Machlis et al., reste à réaliser dans toutes ses dimensions.

3.5.2 Renouveler la collaboration avec le Center for Science Diplomacy de l'AAAS

Le renouvellement du partenariat avec le Center for Science Diplomacy de l'AAAS constitue une priorité stratégique majeure. Ce partenariat devrait se formaliser via un accord structuré autour de trois axes : (1) une mise à jour collaborative du rapport Science for Haiti de 2011, réalisée avec la pleine participation des acteurs haïtiens ; (2) un programme destiné à renforcer les compétences des membres de l'ANESRS en diplomatie scientifique, s'appuyant sur les ressources offertes par le programme S4D4C et le réseau FMSTAN (Vacher, 2020) ; (3) l'organisation d'ateliers réunissant scientifiques haïtiens, membres de la diaspora et partenaires diplomatiques afin de construire progressivement une communauté de pratique dédiée à la diplomatie scientifique en Haïti, suivant le modèle des diplomates scientifiques décrit par Melchor (2020).

3.5.3 Impliquer la diaspora et encourager la science ouverte

La mobilisation de la diaspora scientifique haïtienne pourrait s'appuyer sur le programme Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals (TOKTEN) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD/UNDP). L'ANESRS pourrait également promouvoir l'intégration de politiques favorisant la science ouverte dans ses critères d'accréditation. La valorisation des publications scientifiques en français, reconnue comme prioritaire par le Manifeste DSF (AUF, 2022), devrait se traduire par un soutien à la création de revues scientifiques haïtiennes indexées. Van Langenhove (2017) a démontré que fournir des outils concrets aux acteurs sur le terrain est une condition indispensable à l'efficacité d'une politique de diplomatie scientifique : cette observation s'applique directement à la stratégie envisagée par l'ANESRS.

3.5.4 Intégrer la recherche aux ODD et renforcer l'écosystème institutionnel

Il serait conseillé que l'ANESRS développe un cadre d'orientation pour la recherche en Haïti, aligné sur les ODD, afin de faciliter l'accès aux financements internationaux et de s'insérer dans les réseaux mondiaux de collaboration scientifique. La mise en place d'un mécanisme efficace de diplomatie scientifique nécessite également la création d'un poste de conseiller scientifique au sein du Ministère des Affaires Étrangères, un modèle mis en avant par Colgazier (2012) aux États-Unis et par Ruffini (2020a) en France,, l'adhésion de l'ANESRS aux réseaux INQAAHE, ainsi que le soutien au développement des sociétés savantes professionnelles haïtiennes dans les disciplines clés. Le réseau Foreign Ministries Science and Technology Advisors Network (FMSTAN) offre un cadre international pertinent pour coordonner ces initiatives (Vacher, 2020).

3.6 Limites de l'étude

Cette étude présente plusieurs limites qu'il est important de souligner afin de bien situer la portée de ses conclusions.

Tout d'abord, la méthode de revue narrative systématique, même si elle suit le protocole PRISMA, comporte une part inévitable de subjectivité dans l'interprétation et la pondération des sources sélectionnées. Les critères d'inclusion et d'exclusion ont été appliqués avec la plus grande transparence possible, mais le choix final de 48 sources parmi les 74 identifiées reflète nécessairement des décisions analytiques qui auraient pu varier selon les orientations théoriques des chercheurs.

Ensuite, la stratégie de recherche documentaire s'appuie principalement sur des publications en français et en anglais. Cette orientation linguistique introduit un biais qui peut conduire à une sous-représentation d'expériences de coopération scientifique documentées dans d'autres langues, notamment l'espagnol et le portugais, langues couvrant des contextes caraïbéens et latino-américains directement comparables à celui d'Haïti.

Par ailleurs, le corpus spécifique au système d'enseignement supérieur haïtien reste quantitativement restreint. La recherche scientifique nationale sur la gouvernance universitaire en Haïti est peu développée, ce qui explique en partie le recours à des rapports institutionnels et à de la littérature grise pour décrire le contexte local. Cette dépendance à ces sources grises, dont certaines sont des prépublications récentes non encore évaluées par les pairs, constitue une limite méthodologique supplémentaire, même si elle reflète fidèlement l'état actuel de la production scientifique disponible sur Haïti.

Enfin, cette étude a un caractère prescriptif et prospectif : les recommandations adressées à l'ANESRS reposent sur des analogies et précédents internationaux, mais ne peuvent anticiper les contraintes opérationnelles, politiques ou budgétaires spécifiques auxquelles l'Agence devra faire face lors de leur mise en œuvre. Des recherches empiriques futures seront nécessaires pour évaluer l'impact réel des politiques de diplomatie scientifique sur le développement de l'enseignement supérieur haïtien.

4. Conclusion

La diplomatie scientifique se présente aujourd'hui comme un levier stratégique essentiel pour accompagner la transformation du système haïtien d'enseignement supérieur et de recherche, dans un contexte marqué par une fragmentation institutionnelle, un sous-financement chronique, une faible visibilité scientifique à l'échelle internationale et une fuite des compétences. Cette étude a révélé que les expériences internationales en diplomatie scientifique reposent sur une articulation étroite entre coopération académique, gouvernance scientifique, mobilité des savoirs et intégration aux réseaux internationaux de recherche.

L'évolution du domaine, depuis la taxonomie fondatrice de la Royal Society/AAAS (2010) jusqu'aux analyses critiques de Flink (2020, 2021), Ruffini (2020b) et Young et al. (2020), offre un cadre analytique de plus en plus précis pour orienter les décideurs institutionnels tels que l'ANESRS. L'analyse comparative des soutiens apportés par la communauté scientifique internationale à Haïti, à la lumière du cadre S4D4C, met en lumière plusieurs limites structurelles. Les initiatives de coopération menées en Haïti, notamment le rapport Science for Haiti de l'AAAS (Machlis et al., 2011), l'appel FLASH de l'ANR (2010) ou encore les programmes de l'AUF, ont mobilisé d'importantes ressources humaines et financières. Cependant, elles ont rarement été accompagnées par des mécanismes nationaux durables d'évaluation, de suivi et d'appropriation locale.

Le cadre S4D4C insiste précisément sur la nécessité de dépasser une logique de coopération ponctuelle afin d'établir des partenariats équilibrés, évaluables et mutuellement bénéfiques. Dans cette optique, l'ANESRS pourrait jouer un rôle central en structurant une politique nationale de diplomatie scientifique fondée sur des objectifs mesurables, une gouvernance transparente ainsi qu'une stratégie progressive d'intégration aux réseaux internationaux.

Il semble pertinent qu'une feuille de route opérationnelle soit organisée autour de quatre priorités stratégiques : (1) la mise en place entre 2026 et 2027 d'un cadre national d'assurance qualité et d'évaluation des partenariats scientifiques conforme aux standards de l'INQAAHE et de l'ENQA ; (2) le renouvellement dès 2027 du partenariat avec le Center for Science Diplomacy de l'AAAS afin d'actualiser le rapport Science for Haiti ; (3) le développement à moyen terme d'un programme national favorisant la mobilité scientifique ciblant prioritairement les jeunes chercheurs ainsi que les femmes dans les filières STIM ; (4) l'intégration progressive des principes liés à la science ouverte via le développement de plateformes institutionnelles dédiées à la diffusion scientifique ainsi que par des collaborations avec la diaspora scientifique haïtienne.

Malgré les défis persistants liés à l'insécurité, à l'instabilité institutionnelle et au sous-financement chronique dans le domaine de la recherche, plusieurs dynamiques positives témoignent d'une volonté réelle de repositionnement scientifique pour Haïti : l'installation du Conseil de l'ANESRS en janvier 2026 ; les initiatives visant à accroître la visibilité scientifique portées par l'Université Quisqueya via sa collection HAL ; l'engagement actif de l'ISTEAH dans le Programme des futurs leaders dans les Amériques (PFLA/ELAP) ; la création conjointe de laboratoires avec plusieurs pays partenaires (le Laboratoire mixte international LMI-CARIBACT) ; ainsi que la participation croissante des chercheurs haïtiens aux réseaux scientifiques internationaux.

Dans ce contexte, il convient désormais que la diplomatie scientifique ne soit plus perçue uniquement comme une politique classique de coopération internationale mais bien comme un instrument stratégique essentiel pour affirmer la souveraineté scientifique haïtienne, renforcer ses institutions et soutenir son développement durable.

Remerciements

Les auteurs remercient les membres du Conseil de l'ANESRS pour leurs retours lors des discussions préliminaires sur cet article, ainsi que les deux évaluateurs anonymes de la revue Espace Sciences et Société pour la qualité et la rigueur de leurs commentaires. Cet article n'a bénéficié d'aucun financement extérieur spécifique. Les auteurs déclarent n'avoir aucun conflit d'intérêts.

Références bibliographiques

- Agence Nationale de la Recherche (ANR). (2010). Les résultats du premier appel à projets FLASH « Séisme Haïti : pour une reconstruction durable ». [Les résultats du premier appel à projets FLASH de l'ANR "Séisme Haïti : pour une reconstruction durable" | ANR](#)
- Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). (2022). Manifeste pour une Diplomatie Scientifique Francophone. Conférence ministérielle au Caire, 26 octobre 2022. [h Le "Manifeste pour une diplomatie scientifique francophone" est disponible ! - AUF](#)
- Aubin, Q. (2025a). Approfondir le Manifeste pour une Diplomatie Scientifique Francophone. InfosNation-Espace Sciences et Société. <https://hal.science/hal-05378260v1>
- Aubin, Q. (2025b). Coopération et mobilité : 80 ans de l'Institut français au service de l'enseignement en Haïti. *Une table ronde organisée par Campus France et ses partenaires pour évaluer les progrès et*

envisager l'avenir de l'enseignement supérieur en Haïti. InfosNation-Espace Sciences et Société le 15 décembre 2025. <https://infosnation.com/cooperation-et-mobilite-80-ans-de-linstitut-francais-au-service-de-lenseignement-en-haiti/?amp=1>

- Aubin, Q. (2025c). L'Espace Sciences et Société du média en ligne InfosNation. HAL, hal-05378260. <https://hal.science/hal-05378260>
- Berkman, P. A. (2019). Evolution of Science Diplomacy and its Local-Global Applications. *European Foreign Affairs Review*, 24, 63-80. <https://doi.org/10.54648/eerr2019019>
- Berkman, P. A., Kullerud, L., Pope, A., Vylegzhanin, A. N., & Young, O. R. (2017). The Arctic science agreement propels science diplomacy. *Science*, 358(6363), 596-598. <https://doi.org/10.1126/science.aag08>
- Colglazier, E. W. (2012). Science and diplomacy. *Science*, 335(6070), 775-775. <https://doi.org/10.1126/science.1220355>
- Demero, V. (2026). Gouvernance universitaire et assurance qualité dans l'enseignement supérieur : enjeux, comparaisons internationales et perspectives pour Haïti. Espace Sciences et Société. hal-05522257. <https://hal.science/hal-05522257>
- Emmanuel, E. (2025). La diplomatie scientifique : un nouveau dialogue Sud-Nord. InfosNation - Espace Sciences et Société, 18 décembre 2025. <https://infosnation.com/la-diplomatie-scientifique-un-nouveau-dialogue-sud-nord/?amp=1>
- Emmanuel, E. (2026).** La science ouverte en Haïti : HAL au coeur de la stratégie de visibilité internationale de l'Université Quisqueya. HAL, hal-05625808. <https://hal.science/hal-05625808>
- Emmanuel, E., Govain, R., Cadet, R. L., Guerrier, K., & Benjamin, F. (2020). État des lieux de la recherche au sein des IES. [Rapport de recherche] CORPUHA. hal-02963603. <https://hal.science/hal-02963603>
- Flatten, A. K. (2018). Global Research Infrastructures: A decade of science diplomacy. *Science & Diplomacy*, 7(3). <http://www.sciencediplomacy.org> Flatten, A. K. (2018). Global Research Infrastructures: A Decade of Science Diplomacy. *Science & Diplomacy*, 7(3). global_research_infrastructures_september_2018_0.pdf
- Flink, T. (2020). The sensationalist discourse of science diplomacy: A critical reflection. *The Hague Journal of Diplomacy*, 15(3), 359-370. <https://doi.org/10.1163/1871191X-BJA10032>
- Flink, T. (2021). Why science diplomacy needs evaluative backing. *S4D4C Policy Brief*. WhySDNeedsEvaluativeBacking_PolicyBrief_S4D4C.pdf
- Flink, T., & Kaldewey, D. (2018). The new production of legitimacy: STI policy discourses beyond the contract metaphor. *Research policy*, 47(1), 14-22. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2017.09.008>
- Flink, T., & Rüffin, N. (2019). The Current State of The Art of Science Diplomacy. In D. Simon et al. (Eds.), *Handbook on Science and Public Policy* (pp. 104-121). Edward Elgar.
- Flink, T., & Schreiterer, U. (2010). Science diplomacy at the intersection of S&T policies and foreign affairs: Toward a typology of national approaches. *Science and Public Policy (SPP)*, 37, 665-677. <https://doi.org/10.3152/030234210X12778118264530>
- Gluckman, P. D., Turekian, V. C., Grimes, R. W., & Kishi, T. (2017). Science diplomacy: a pragmatic perspective from the inside. *Science & Diplomacy*, 6(4), 1-13. pragmatic_perspective_science_advice_dec2017_1.pdf
- Kaltofen, C., & Acuto, M. (2018). Science diplomacy: Introduction to a boundary problem. *Global policy*, 9, 8-14. <https://doi.org/10.1111/1758-5899.12621>
- Kleiche Dray, M., Roland Waast, R. (2018). De la science moderne et de son expansion : introduction (2018). Kleiche Dray, Mina (dir.). *Les ancrages nationaux de la science mondiale, XVIIIe-XXIe siècles*, EAC; IRD, p. v-xiii, 978-2-7099-2428-3.
- Lemarchand, G. A. (2012). The long-term dynamics of co-authorship scientific networks: Iberoamerican countries (1973–2010). *Research Policy*, 41(2), 291-305. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2011.10.009>
- Leshner, A. (2014). The partnership of scientists and diplomats. *Science & Diplomacy*, 3(4), 1. the_partnership_of_scientists_and_diplomats_science_diplomacy.pdf

- Linkov, I., Trump, B., Tatham, E., Basu, S., & Roco, M. (2014). Diplomacy for Science Two Generations Later. *Science & Diplomacy*, 3(1). [Diplomacy for Science Two Generations Later | Science & Diplomacy](#)
- Lord, K. M., & Turekian, V. C. (2007). Time for a new era of science diplomacy. *Science*, 315(5813), 769-770. <https://doi.org/10.1126/science.1139880>
- Machlis, G., Colón, J., & McKendry, J. (2011). Science for Haiti: A Report on Advancing Haitian Science and Science Education Capacity. AAAS, juin 2011. http://www.aaas.org/sites/default/files/migrate/uploads/haiti_report_2011.pdf
- Manigat, N. (2022). Intervention du Ministre Manigat à l'occasion de la 6ème Conférence ministérielle francophone. AUF, Le Caire, 26 octobre 2022.
- Melchor, L. (2020). What is a science diplomat?. *The Hague Journal of Diplomacy*, 15(3), 409-423. https://brill.com/view/journals/hjd/15/3/article-p409_11.xml
- Moomaw, W. R. (2018). Scientist diplomats or diplomat scientists: who makes science diplomacy effective?. *Global Policy*, 9, 78-80. <https://doi.org/10.1111/1758-5899.12545>
- Müller, J. M., & Bona, M. (2018). Past, present, and future of science diplomacy in Europe. *Science & Diplomacy*, 7(3), 7. [past present and future of sd in europe september 2018.pdf](#)
- Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). (2007). Science, technologie et industrie. Tableau du Bord de l'OCDE 2007. Paris : Éditions OCDE.
- Packer, H. (2026). Haiti looks to restore universities amid instability. *Times Higher Education (THE)*, 8 mars 2026. <https://www.timeshighereducation.com/news/haiti-looks-restore-universities-amid-instability>
- Page, M. J., McKenzie, J. E., Bossuyt, P. M., Boutron, I., Hoffmann, T. C., Mulrow, C. D., et al. (2021). The PRISMA 2020 statement: an updated guideline for reporting systematic reviews. *BMJ*, 372, n71. <https://doi.org/10.1136/bmj.n71>
- Royal Society. (2010). New frontiers in science diplomacy: Navigating the changing balance of power. *RS Policy document 01/10*.
- Ruffini, P.-B. (2015). Science et Diplomatie. Une nouvelle dimension des relations internationales. Paris : Éditions du Cygne, 235 p.
- Ruffini, P.-B. (2017). Science and Diplomacy. A New Dimension of International Relations. Berlin: Springer, ISBN 9783319551036, 132 pp.,
- Ruffini, P.-B. (2018). The Intergovernmental Panel on Climate Change and the Science-Diplomacy Nexus. *Global Policy*, 9, 73-77. <https://doi.org/10.1111/1758-5899.12588>
- Ruffini, P.-B. (2020a). France's Science Diplomacy. *Science & Diplomacy*, 9(2). [ruffini_june_2020.pdf](#)
- Ruffini, P. B. (2020). Conceptualizing science diplomacy in the practitioner-driven literature: a critical review. *Humanities and Social Sciences Communications*, 7(1), 124. <https://doi.org/10.1057/s41599-020-00609-5>
- Rungius, C., & Flink, T. (2020). Romancing science for global solutions: on narratives and interpretative schemas of science diplomacy. *Humanities and Social Sciences Communications*, 7(1), 102.. <https://doi.org/10.1057/s41599-020-00585-w>
- Saint-Cyr, L. (2026). Discours de Son Excellence Monsieur Laurent Saint-Cyr à l'occasion de l'installation des membres du Conseil de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique - 14 janvier 2026. Espace Sciences et Société. hal-05470588. [https:// hal.science/hal-05470588v1](https://hal.science/hal-05470588v1)
- Toure, M. (2018). Integrating Africa: prospects and promise for science diplomacy. *Science and Diplomacy*. Vol. 7, No. 3 (September 2018). <https://www.sciencediplomacy.org/perspective/2018/integrating-africa-prospects-and-promise-for-science-diplomacy>
- Turekian, V. C., Macindoe, S., Copeland, D., Davis, L. S., Patman, R. G., & Pozza, M. (2015). The emergence of science diplomacy. In *Science diplomacy: new day or false dawn?* (pp. 3-24). <https://doi.org/10.1142/8658>
- Vacher, J.-J. (2020). La diplomatie scientifique : une stratégie potentielle d'une science mondialisée, d'une science collaborative face aux défis des enjeux globaux et d'une science vecteur de paix et de solidarité. Monde-Haïti. Conférence en ligne prononcée à l'Université Quisqueya. Port-au-Prince: ERC2- Université Quisqueya, juin 2020.

- Vacher, J.-J., & Piteau, A.-F. (2022). La diplomatie scientifique : état des lieux et perspectives. In Dangles et Fréour (Eds.), *Science de la Durabilité*. Marseille : IRD, pp. 132-135.
- Van Langenhove, L. (2017). *Tools for an EU Science Diplomacy*. Luxembourg : Publications Office of the European Union, 30p. ISBN (Print) 978-92-79 65338-4. <http://cris.unu.edu/tools-eu-science-diplomacy>
- Verger, J. (1991). La mobilité étudiante au Moyen Âge. *Histoire de l'éducation*, 65-90. [La mobilité étudiante au Moyen Âge - Persée](#)
- Young, M., Rungius, C., Aukes, E., Melchor, L., Dall, E., Cernovska, E., & Tomolova, E. (2020). The « Matters » of Science Diplomacy: Transversal Analysis of the S4D4C Case Studies. Centre for Social Innovation (ZSI), Vienne : S4D4C Project. https://ris.utwente.nl/ws/portalfiles/portal/236598028/10.5281_zenodo.4041042.pdf